



CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE BRUXELLES

Séance du lundi 6 mars 2023 à 16 heures

Ordre du jour

Séance publique

Communications.

Interpellation citoyenne

- [1] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2513314 \(R\)](#)
Interpellation citoyenne par MM. EL ABDI Younes et HASSUN Mohamed.
Interpellation citoyenne concernant les aménagements prévus pour les personnes fragilisées dont les PMR dans les plans de mobilité Good Move.
-

Dossiers de M. le Bourgmestre

- [2] **Secrétaire** - Direction Bravvo - - [2506113 \(R\)](#)
Contrat de Sécurité et de Prévention 2023.- Subside à l'asbl "Transit" (Ministère de l'Intérieur).
Octroi d'un subside spécifique de 1.015.150,93 EUR à l'asbl "Transit".- Article 30042/33202 du budget ordinaire 2023.
-
- [3] **Secrétaire** - Direction Bravvo - - [2510119 \(R\)](#)
Contrat de Sécurité et de Prévention 2023 - Subside à l'asbl "BRAVVO - Bruxelles Avance / Brussel Vooruit".
Octroi d'un subside spécifique de 1.300.000,00 EUR à l'asbl "BRAVVO - Bruxelles Avance / Brussel Vooruit".- Article 30042/33202 du budget ordinaire 2023.
-
- [4] **Secrétaire** - Direction juridique - - [2509738 \(R\)](#)
SJ.- 42825/HS.- Pavillon du Parc du Cinquantenaire cadastré Bruxelles, 6e division, section F, n° 386 W2.- Acquisition d'un droit d'emphytéose.- Approbation du projet d'acte.
Autoriser le Collège à signer l'acte par lequel l'Etat Belge octroie à la Ville un droit d'emphytéose sur le pavillon du Parc du Cinquantenaire.
-
- [5] **Budget & Finances** - Secrétariat central FIN - - [2502444 \(R\)](#)
Allocation contrat de sécurité et de société destinée aux communes ex-contrats de sécurité et de société dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2022 (Arrêté Royal du 30/07/2022).- Dossier 2022.
Principe de l'approbation du transfert total de l'allocation contrat de sécurité et de société octroyée par le SPF Intérieur dans le cadre de la mise en oeuvre d'une politique locale de sécurité et de prévention pour l'année 2022, d'un montant de 1.976.927,19 EUR, en déduction de la quote-part de la Ville, obligatoire au fonctionnement de la Zone de Police.
-

Dossiers de M. l'Echevin Hellings

[6] **Achats & Facilities** - - Achats - [2507875 \(R\)](#)

Marché public de fournitures reconductible à bordereau de prix et en 3 lots ayant pour but la fourniture, pendant 12 mois, de matériel de nettoyage et d'hygiène (AFA/012619/CVB).- Principe.

Procédure négociée sans publication préalable en application de l'article 42 §1er, 1°, a) de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012619/CVB.- Dépense sur 12 mois de 56.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 8.000,00 EUR pour le lot 1 (distributeurs), 23.000,00 EUR pour le lot 2 (chariots de nettoyage) et 25.000,00 EUR pour le lot 3 (poubelles et containers) soit au total 168.000,00 EUR, le marché étant 2 fois reconductible de 12 mois.- Divers articles de codes économiques 74451 et 74498 des budgets extraordinaires de 2023 et 2024 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption du budget 2024 par le Conseil communal et de son approbations par l'autorité de tutelle).- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 145 du Collège du 16/02/2023, en application de l'article 234 §3, 1er alinéa, 2e phrase de la nouvelle loi communale.

[7] **Achats & Facilities** - - Achats - [2509662 \(R\)](#)

Marché public de services en deux lots ayant pour but la fourniture d'une balayeuse de voirie électrique compacte, la reprise d'une balayeuse de voirie amortie, l'entretien et le maniement de la machine fournie pendant 60 mois (lot 1), ainsi que l'entretien et le maniement de trois balayeuses de voirie de la Ville de Bruxelles jusqu'au 30/06/2025 (lot 2) (AFA/012834/DDR).- Principe.

Procédure ouverte en application de l'article 36 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Cahier spécial des charges n° AFA/012834/DDR.- Dépense de 2.440.000,00 EUR, TVA de 21% comprise, dont 1.721.000,00 EUR pour le lot 1 et 719.000,00 EUR pour le lot 2.- Article 87605/74353 (575.000,00 EUR pour l'acquisition de la balayeuse) du budget extraordinaire de 2023, article 87605/12406 (1.865.000,00 EUR pour la prestation des services) des budgets ordinaires de 2024 à 2029 et article 87605/77353 (recette provenant de la reprise de la balayeuse amortie) du budget extraordinaire de 2023 (sous réserve, en ce qui concerne les budgets de 2024 à 2029, de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption de ces budgets par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Projet d'investissement n° ZJ05-28-2019.- Emprunt pour l'acquisition de la balayeuse.

[8] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2511547 \(R\)](#)

Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2023-005.

Marché public de faible montant portant le numéro 23-0500-056.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 3.051,02 EUR, TVA comprise.- Article 13605/745/53 du budget extraordinaire de 2023.- Projet d'investissement n° MO05-68-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 451 du Collège du 16/02/2023, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.

[9] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Sports - [2472982 \(R\)](#)

Pro-League SA.- Convention d'occupation de bureaux du bâtiment Houba du 10/03/2022 au 31/12/2022.

Adopter la convention entre la Ville et la Pro League S.A. pour l'occupation de bureaux du bâtiment Houba du 10/03/2022 au 31/12/2022.

[10] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Climat et Ville en transition - [2511727 \(R\)](#)

Appel à projets Climat - Règlement 2023.

Règlement 2023 de l'appel à projets Climat.

Dossiers de Mme l'Echevine Hariche

[11] **Instruction publique** - Secrétariat central et Administration générale IPO - - [2509901 \(R\)](#)

Partenariat du Consortium ULB - HE2B - Ville de Bruxelles (en tant que pouvoir organisateur de la HEFF) - HELdB dans le cadre de la co-organisation des études de formation initiale des enseignants: conventions par diplôme en horaire décalé.

Conventions par diplôme en horaire décalé relatives au partenariat du Consortium ULB - HE2B - Ville de Bruxelles (en tant que pouvoir organisateur de la HEFF) - HELdB dans le cadre de la co-organisation des études de formation initiale des enseignants.

Dossiers de M. l'Echevin Maingain

- [12] **Secrétaire** - Stratégie & Transformation digitale - - [2510187 \(R\)](#)
Appel à projets Smart City 2023 : IoT & Smart Data.- Règlement.
Règlement de l'appel à projets Smart City 2023 : IoT & Smart Data
-

- [13] **Régie foncière & Affaires économiques** - Section Gestion financière de l'espace public - Commerce - [2509829 \(R\)](#)
Subside 2022 à l'asbl "Brussels Major Events".- Montant total : 56.615,41 EUR.
Octroyer un subside d'un montant de 13.326,20 EUR à l'article 52009/32201 du budget ordinaire 2022, un subside d'un montant de 13.550,00 EUR à l'article 52009/32248 du budget ordinaire 2022 et un subside d'un montant de 29.739,21 EUR à l'article 85109/33202 du budget ordinaire 2022 à l'asbl "Brussels Major Events", pour les frais de fonctionnement de l'asbl et pour l'organisation des illuminations.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Jellab

- [14] **Espaces publics et verts** - Secrétariat central EPV - - [2511495 \(R\)](#)
Dépenses inférieures à 30.000,00 EUR hors TVA.- Budget extraordinaire.- Liste/2023-003.
Marchés publics de faible montant portant les numéros 23-0500-057, 23-0500-058 et 23-0500-059.- Application de l'article 92 de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.- Dépense totale de 10.041,75 EUR, TVA comprise.- Articles 76605/745/53 et 87605/745/53 du budget extraordinaire de 2023.- Projets d'investissement n°s KL05-492-2009 et BM05-302-2009.- Emprunt.- Prendre pour information la décision n° 464 du Collège du 16/02/2023, en application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Persoons

- [15] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - [2508327 \(R\)](#)
Clos du Craetbos.- Reprise de voirie.
Reprise du Clos du Craetbos dans le domaine public communal.
-
- [16] **Développement urbain** - Direction Planification stratégique et opérationnelle - Topographie - [2501253 \(R\)](#)
Rue de la Grenouillette.- Accord de principe sur la création d'un nouveau passage public sur sol privé et sur la création d'une plaine de jeu publique.
Principe de la création d'un nouveau passage public sur sol privé et d'une plaine de jeu publique.
-

Dossiers de Mme l'Echevine Houba

- [17] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2512231 \(R\)](#)
Culture.- Asbl "Brufête".- Subside complémentaire de fonctionnement : 25.830,00 EUR.
Octroi d'un subside complémentaire de fonctionnement de 25.830,00 EUR à l'asbl "Brufête" (adaptation des conditions salariales - alignement Ville).- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2023.
-
- [18] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2512188 \(R\)](#)
Culture.- Asbl "Bruxelles-Musées-Expositions".- Subside complémentaire de fonctionnement : 64.170,00 EUR.
Octroi d'un subside complémentaire de fonctionnement 64.170,00 EUR à l'asbl "Bruxelles-Musées-Expositions" (adaptation des conditions salariales - alignement Ville).- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2023.
-
- [19] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2510800 \(R\)](#)
Tourisme.- Asbl "Explore.Brussels".- Subside spécifique : 6.000,00 EUR.
Octroi d'un subside spécifique de 6.000,00 EUR à l'asbl "Explore.Brussels" pour l'organisation de l'événement "Brussels Biennale of Eclectic Architecture (BBEA) 2023".- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2023.
-

- [20] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2510505 \(R\)](#)
Tourisme.- Asbl "Muzik4all".- Subside spécifique : 5.000,00 EUR.
Octroi d'un subside spécifique de 5.000,00 EUR à l'asbl "Muzik4all" pour l'organisation du "Reggae Bus Festival".- Article 56110/33202 du budget ordinaire 2023.

- [21] **Culture, Jeunesse, Sport** - - Beaux-Arts - [2510866 \(R\)](#)
Culture.- Subsidés spécifiques à plusieurs associations.- Montant total : 12.000,00 EUR.
Octroi des subsides pour un montant total de 12.000,00 EUR aux associations suivantes et réparti comme suit :
1) 5.000,00 EUR à l'asbl "L'Art de Divertir" pour l'organisation de l'événement "Festivita 2023";
2) 1.000,00 EUR à l'asbl "Les Machins" pour l'organisation de la cérémonie "LES MACHINS - édition 2023";
3) 6.000,00 EUR à l'asbl "Squale" pour le projet de pièce de théâtre "Prison".
Article 77210/33202 du budget ordinaire 2023.

Dossiers de Mme l'Echevine Mutyebele

- [22] **Secrétaire** - Communication externe & Participation citoyenne - Égalité des chances - [2511280 \(R\)](#)
Octroi de subsides - 2023-1.
Octroi des subsides aux associations ci-après pour un montant total de 42.400,00 EUR :
- HAap 1 "Le jardin de la compassion" asbl (788.833.809) : 3.000,00 EUR;
- HAap 2 "Belgian afrodescendants muntu-kemit committe" asbl (832.169.631) : 3.000,00 EUR;
- HAap 3 "Action pour le développement durable" asbl (746.593.954) : 5.000,00 EUR;
- HAap 4 "Espace culture et développement" asbl (628.538.422) : 12.000,00 EUR;
- HAap 5 "Sequenza" asbl (464.734.324) : 4.400,00 EUR;
- HAap 6 "Origine" asbl (827.891.238) : 15.000,00 EUR.-
Article 84201/33202 du budget ordinaire 2023.

- [23] **Patrimoine public** - - Direction administration - [2492792 \(R\)](#)
Entreprise annuelle des travaux de peinture intérieure et extérieure à exécuter dans les bâtiments communaux du domaine public de la Ville de Bruxelles, dans les bâtiments communaux du domaine privé de la Ville de Bruxelles et dans les bâtiments de la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles pendant une période de 48 mois (OPP/2022/123).- Principe.
Marché de travaux conjoint en trois lots par procédure ouverte.- Cahier des charges n° OPP/2022/123.- Dépense estimée à 6.509.800,00 EUR TVA comprise dont 5.299.800,00 EUR TVA comprise pour le lot 1, 605.000,00 EUR TVA comprise pour le lot 2 et 605.000,00 EUR TVA comprise pour le lot 3.- Répartition : 5.299.800,00 EUR à charge du budget de la Ville proprement dit, 605.000,00 EUR à charge du budget de la Régie Foncière et 605.000,00 EUR à charge du budget de la Zone de Police.- Divers articles des budgets ordinaire et extraordinaire de 2023, 2024, 2025, 2026 et 2027 (sous réserve d'inscription des crédits appropriés, de l'adoption des budgets 2024 à 2027 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie et emprunts.

- [24] **Patrimoine public** - - Techniques spéciales - [2506143 \(R\)](#)
Entreprise à bordereau de prix, pour une période de trois ans, relative aux travaux et fournitures nécessaires pour le renouvellement, l'extension ou la réalisation de nouvelles installations de chauffage ainsi que pour les travaux d'entretien et de dépannages dans les bâtiments appartenant au domaine public de la Ville de Bruxelles et à la Zone de Police Bruxelles CAPITALE Ixelles (OPP/2022/118) - marché conjoint.- Principe.
Procédure ouverte.- Cahier spécial des charges n° OPP/2022/118 et avis de marché y relatif.- Dépense annuelle estimée à 1.739.375,00 EUR (TVA comprise), soit 5.218.125,00 EUR (TVA comprise) pour les trois ans.- Articles divers des budgets ordinaires et extraordinaires des exercices 2023 à 2026 (sous réserve de l'inscription des crédits nécessaires, de l'adoption des budgets 2024 à 2026 par le Conseil communal et de leur approbation par l'autorité de tutelle).- Trésorerie et emprunts.

Questions

- [25] **Secrétaire** - - Assemblées & Gouvernance - [2513109 \(R\)](#)
Question de Mme DEBAETS, Conseillère communale.
Question concernant la suppression de la peinture murale sur le VIH/SIDA à l'hôpital Saint-Pierre.